

Désignation de l'entreprise : SARL A.E.N.			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise : 40TR DU GENERAL LECLERC			54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET *			31171234300038		Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 31122025		N-1 31122024	
			Brut 1		Amortissements, provisions 2	
			Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	11 030	
		Fonds commercial	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	5 681	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	36 829	13 454
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	257 536	46 597
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
		Participations	CS	CT	COPIE CERTIFIEE CONFORME	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI	1 706	1 692	
TO TAL (II)		BJ	BK	312 783	251 025	
				61 757	73 850	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	40 274	37 688
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	281 022	250 972
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 109	3 507
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	202 357	154 101	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	2 383	1 286	
Comptes de régularisation	TO TAL (III)		CJ	CK	529 144	30 050
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	841 927	281 075
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		
				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL A.E.N.			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :30 000.....)		DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	80 000	80 000
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	20 000	20 000
	Report à nouveau		DH	2 805	1 723
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	122 864	71 082
	Subventions d'investissement		DJ	891	1 891
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	259 560	207 696
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		16 000
	TO TAL (III)		DR		16 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	25 142	64 913
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	35 959	39 742
	Instruments financiers à terme		D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	23 754	6 022
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	89 836	91 564
	Dettes fiscales et sociales		DY	115 419	107 597
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	11 181	41 580
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	301 292	351 419	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	560 851	575 115	
RENVOS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	277 537	320 433
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	167	129	

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- image fidèle.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	11 030					11 030
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 030					11 030
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	5 681					5 681
	Instal technique, matériel outillage industriels	32 679		5 000		850	36 829
	Instal., agencement, aménagement divers	103 777		2 300			106 076
	Matériel de transport	127 341					127 341
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 257		2 140		3 278	24 119
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	294 735		9 439		4 128	300 046
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 692		15			1 706
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 692		15			1 706
TOTAL		307 456		9 454		4 128	312 783

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			11 030			11 030
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			11 030			11 030
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			5 681			5 681
	Instal technique, matériel outillage industriels			21 435	2 789	850	23 375
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			67 380	5 550		72 931
	Matériel de transport			105 821	11 031		116 852
	Matériel de bureau, mobilier			22 258	2 176	3 278	21 157
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			222 576	21 547	4 128	239 995
TOTAL				233 606	21 547	4 128	251 025

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	30,0000	30 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	30,0000	30 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	30 000				30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	3 000				3 000
Réserves statutaires ou contractuelles	80 000				80 000
Réserves réglementées					
Autres réserves	20 000				20 000
Report à nouveau	1 723	1 082			2 805
Résultat de l'exercice	71 082	(71 082)		122 864	122 864
Subventions d'investissement	1 891			(1 000)	891
Provisions réglementées					
TOTAL	207 696	(70 000)		121 864	259 560

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	70 000
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	70 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	137 696
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	137 696
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	51 864

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	16 000		16 000	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 000		16 000	
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	7 396	22 654		30 050
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 396	22 654		30 050
TOTAL GENERAL		23 396	22 654	16 000	30 050
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			22 654	16 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements financiers donnés

Engagements financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail	22 276	
	22 276	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Emprunts INTERET + CAPITAL	25 055	
	25 055	
Total des engagements financiers (1)	47 331	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 706		1 706
	Clients douteux ou litigieux	33 629	33 629	
	Autres créances clients	247 393	247 393	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 996	2 996	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	112	112	
	Charges constatées d'avance	2 383	2 383	
	TOTAL DES CREANCES	288 220	286 514	1 706
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	167	167		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	24 976	24 976		
	Emprunts et dettes financières divers	159	159		
	Fournisseurs et comptes rattachés	89 836	89 836		
	Personnel et comptes rattachés	23 775	23 775		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 288	31 288		
	Impôts sur les bénéfices	17 188	17 188		
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 096	42 096		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 071	1 071		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	35 800	35 800		
	Autres dettes	11 181	11 181		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	277 537	277 537		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 791			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	35 800			

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE					78 395	78 395
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				9 919	9 919
	Dotation exercice				9 018	9 018
	TOTAL				18 937	18 937
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				41 645	41 645
	Redevances Exercice				15 549	15 549
	TOTAL				57 195	57 195
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				11 845	11 845
	entre 1 et 5 ans				9 871	9 871
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				21 716	21 716
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				560	560
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				560	560
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

--

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
	Nombre d'actions ordinaires	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	1 253 494	1 185 969	1 276 867	1 397 534	1 499 910
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	53 942	66 137	80 271	129 263	186 838
	Impôts sur les bénéfices	5 091	5 282	10 330	18 415	35 772
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	32 841	29 687	47 311	71 082	122 864
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	49	61	70	111	151
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	33	30	47	71	123
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	12	14	15	15	11
	Montant de la masse salariale	390 412	371 095	387 638	429 777	472 110
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	208 245	197 088	199 265	226 870	245 025

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers		8	
	TOTAL		11	

--

A.E.N.
Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 €
Siège social : 40, rue du Général Leclerc
54140 JARVILLE LA MALGRANGE
311 712 343 RCS Nancy

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 16 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 122 864,02 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	122 864,02 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	2 805,26 €
Pour former un bénéfice distribuable de	125 668,80 €
A titre de dividendes aux associés	100 000,00 €
Soit 100,00 € par part	
Le solde	25 668,80 €

Pour un montant de 25 000,00 € au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 125 000,00 € et pour un montant de 668,80 € au compte « report à nouveau ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 4 septembre 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- les revenus distribués supportent dès leur versement (règlement au Trésor Public dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes) un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux, sauf demande de dispense ; le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater) ;
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158)
31 décembre 2022	29 000,00 € (29,00 € / part)	29 000,00 €	Néant
31 décembre 2023	45 000,00 € (45,00 € / part)	45 000,00 €	Néant
31 décembre 2024	70 000,00 € (70,00 € / part)	40 000,00 €	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le présent document est signé électroniquement. Le signataire déclare reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et conférer date à celle attribuée à la signature du présent acte par le service Yousign.



Certifié conforme
Lénaïc RAUCH